

Compte-rendu

du conseil d'école primaire

NIEDERHASLACH

15/10/2024

PERSONNES PRESENTES :

Les représentants des parents d'élèves titulaires :

Mme STRUB Gaëlle Mme JUILLARD Audrey

Mme LUX Auriane M. DIEM Ludovic

Les représentants des parents d'élèves remplaçants :

Mme TAS Ayse M. LEIPELT Laurent

Les représentants de la commune :

Mme HELLBOURG Marielle, maire

Mme BENTZ Sandrine, adjointe aux affaires scolaires

L'Equipe enseignante :

Mme ANDRAUX Sandra, directrice Mme GOGNAT Adeline, adjointe

Mme JOCHEM Laetitia, adjointe Mme ANTONI Laetitia, adjointe remplaçante

Invitées : Mmes LAMOTTE Dominique et KLEIN Bénédicte, Atsem

Mme LEBIGOT Nelly, AESH (Accompagnante d'Elèves en Situation de Handicap)

PERSONNES EXCUSEES :

Mme JAMET Coralie, adjointe

Mme LECLERC Lisa, adjointe

Désignation du ou des secrétaires de séance : Mme LUX Auriane

1 Installation du nouveau conseil d'école, résultat des élections, règlement intérieur

Installation du nouveau conseil d'école, constitué pour une année scolaire et siégeant trois fois par an. Il est régi par l'article D411.1 du code de l'éducation.

Résultats des élections (uniquement par correspondance)

Nombre d'électeurs inscrits	144
Nombre de votants	101
Nombre de suffrages exprimés	97
Nombre de sièges à pourvoir	4 sièges pourvus

Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école primaire sera transmis à toutes les familles par mail, après les congés de la Toussaint. La signature du mot dans le cahier de liaison, actant la réception et la lecture de ce dernier, vaudra acceptation.

Aucune modification n'a été apportée cette année. Il est consultable sur le site de la commune.

2 Organisation et fonctionnement de l'école primaire 2024/2025

La fermeture d'une classe a été actée. Il y aura donc 8 niveaux répartis sur 4 classes.

Effectifs et classes

27 PS/MS	11 PS + 16 MS	Mme JOCHEM Laetitia et Mme ANTONI Laetitia
21 GS/CP	9 GS + 12 CP	Mme ANDRAUX Sandra et Mme LECLERC Lisa
22 CE1/CE2	10 CE1 + 12 CE2	Mme GOGNAT Adeline
26 CM1/CM2	16 CM1 + 10 CM2	Mme JAMET Coralie

Soit un effectif total de 96 élèves (- 7 élèves par rapport à l'année précédente).

3 Compte-rendu financier

La coopérative scolaire + 2 344,35 € (Solde au 15/10/2024)

Dépenses :

- Petit-déjeuner pédagogique : 154 €
- Assurance OCCE : à venir
- Participation stage tennis pour les classes élémentaires : 900 €
- Acompte 2 040 € pour la classe découverte à Xonrupt
- Bus (Niederhaslach-Strasbourg) pour la participation aux Jeux paralympiques : à venir
- Frais de déplacements accompagnateurs aux Jeux paralympiques : 264,65 €

Recettes :

- Acompte versé par les parents pour la classe découverte : 1 620 €
- Subvention Association « Les p'tits gnomes » pour le tennis : 150 €
- Subvention Association « Les p'tits gnomes » pour les Jeux paralympiques : 200 €
- Subvention Association des enseignants de Molsheim (Adem) pour les Jeux paralympiques : 120 €
- Subvention de la commune pour la participation aux Jeux paralympiques : 240 € à venir

Point soumis au vote :

« Prise en charge, par la coopérative scolaire, du coût de la classe découverte pour Mme LEBIGOT, AESH de deux élèves y participant. »

Résultats : 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Cette année, l'école sollicitera les parents pour la participation financière à la coopérative scolaire au retour des congés de la Toussaint. Il y aura la possibilité de participer à hauteur de ce qui est demandé ou en fonction de ses possibilités.

4 Présentation des différents actions pédagogiques

Action 1 : Lire dans tous ses états (action pérenne pour tous)

Dispositif « Silence on lit » dans chaque classe tous les jours. Réalisation d'une gazette avec des articles rédigés par les élèves de toutes les classes, 2x par an. La commune s'engage à nouveau pour l'impression en couleurs de la gazette.

Action 2 : Etre citoyen dans sa classe, son école, son village (action pérenne pour tous)

Participation aux événements du village : participation des élèves lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre 2024 (chant de l'hymne national).

Elaboration des règles de la vie dans chaque classe ; Organiser des débats dans les classes ; Faire connaître aux élèves les valeurs de la République et les amener à devenir citoyen responsable et libre.

Action 3 : Sport

→ périodes et domaines différents en fonction de l'âge des élèves :

- **Tennis** (6 séances) sur la 1ère période pour les classes élémentaires, au club de tennis d'Urmatt
- **Piscine** : du 21/01 au 7/03/25 du CE2 au CM2 et du 3/06 au 4/07/25 pour les GS/CP, 2x par semaine (mardi et vendredi matin) à la piscine de Mutzig.
- **Badminton** : Mme la maire accepte que la salle des fêtes soit occupée les jeudis suivants : 7 et 21/11 et 5, 12 et 19/12/24 pour y mener les séances de badminton.

Action 4 : La sécurité routière

Le permis vélo (CM2) aura lieu durant l'année scolaire, probablement durant la dernière période (Mai - Juin) sous la responsabilité de la brigade de gendarmerie de Molsheim.

Action 5 : L'école dans la forêt (Classe de GS/CP)

Les vendredis après-midi, 1x/15 jours, les élèves de GS/CP continueront à se rendre à l'école dans la forêt.

Action 5 : Classe découverte et classe Mystère

Les élèves de la GS au CM2 participeront à une classe découverte « sports » au centre Les Jonquilles à Xonrupt, du 10 au 13/06/25, pour un montant de 312 € par élève.

Les élèves de PS/MS participeront à une classe Mystère à l'école, du 31/03 au 4/04/25, pour un montant de 59 € par élève.

L'équipe enseignante demande à la commune, à l'Adem (association des enseignants), à l'association « Les p'tits gnomes » de soutenir le projet par le biais d'une subvention et permettre ainsi à tous les élèves d'y participer. La coopérative scolaire participera en fonction des recettes récoltées.

Animation Eurovoyageur pour la classe de CM1/CM2 : un animateur présentera l'Union européenne, sa construction, sa géographie, son histoire et ses symboles, jeudi matin 7/11/2024.

Enseignement International de Langue Etrangère

Les cours de turc sont dispensés les mercredis depuis le 24/09/24 de 10h à 11h30 dans notre école.

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Cela concerne prioritairement les élèves à besoin. Les heures d'APC des enseignantes sont mutualisées et réparties en fonction des besoins (priorité aux élèves de l'élémentaire pour les premières périodes).

Soutien aux élèves en difficulté : Mmes GOGNAT Adeline, JAMET Coralie et ANDRAUX Sandra prendront en charge des élèves en difficulté, à partir du CP. Les parents concernés seront informés par écrit.

Evaluations nationales : depuis cette année, tous les élèves du CP au CM2 sont concernés. Elles ont eu lieu en septembre. La restitution des résultats individuelles a été faite individuellement aux parents. Les résultats des évaluations des 6^{èmes} (nos anciens CM2) nous ont été communiqués : en mathématiques, les résultats de nos anciens CM2 sont au-dessus de la cohorte ainsi qu'en français sauf dans deux domaines (fluence et compréhension de l'écrit).

Protocole harcèlement (pHARe)

L'école s'est dotée d'un protocole pour la prise en charge du harcèlement.

Toutes les classes seront sensibilisées lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, jeudi 7 novembre 2024, avec un questionnaire anonyme à destination des élèves du CE2 au CM2.

Le plan de prévention (qui sera disponible sur le site internet de la commune) a été présenté et sera transmis à tous les parents d'élèves par mail, ainsi que la plaquette d'information avec tous les numéros utiles.

5 POINT SECURITE

- Le plan Vigipirate est toujours d'actualité
- Un premier exercice d'évacuation incendie a été effectué fin septembre.
- L'exercice attentat-intrusion sera effectué avant les congés de la Toussaint.
- Le Plan Particulier de Mise en Sûreté concernant les risques majeurs et celui concernant les attentats-intrusions vont fusionner en un seul document. Une équipe se déplacera sur site pour le rédiger en collaboration avec la commune et l'école. Un mail de l'inspectrice de l'Education nationale a été adressé aux maires.

6 DIVERS

- Animations de Noël : Elles auront lieu le dimanche 1^{er}/12/2024. Les enfants interpréteront des chants de Noël dans la collégiale vers 17h.
- Kermesse de fin d'année : vendredi 13 juin 2025
- L'équipe enseignante demande de quelle manière communiquer avec M. HELLBOURG Jean-Philippe, l'informaticien en charge de la maintenance à l'école. Mme la maire nous transmettra son adresse mail. L'école se mettra en lien pour régler divers problèmes.
- Prévoir le remplacement du tableau d'affichage extérieur de l'élémentaire qui est défectueux.
- La question du photocopieur de la maternelle se pose. Il affiche un message d'erreur. Faut-il le réparer ou l'enlever ?

La présidente
Mme ANDRAUX Sandra

La secrétaire de séance
Mme LUX Auriane